

19860307-0001a-7

COMITE GENEVOIS POUR LA LIBERATION DES PERSONNES DISPARUES AU LIBAN

Case postale 240 - 1219 LE LIGNON - GENEVE - SUISSE - tél. (022) 96.72.11

Genève le, 7 mars 1986

Madame Widad HALWANI  
Immeuble Za' arour  
BEYROUTH      LIBAN

Madame,

Permettez-moi de vous faire parvenir le dossier que notre Comité a conctitué.

J'ai eu le plaisir de rencontrer Maître Sinane Barrage. Je le reverrai ce matin à l'hôpital, vous saurez, en effet, qu'il a été victime d'une crise d'appendicite. Il saura mieux que cette lettre vous rendre compte de nos entretiens., dès son retour à Beyrouth.

Nous avons le projet, le docteur Constant et moi-même, de nous rendre au Liban si ce déplacement peut servir à ce but que nous poursuivons et qui rejoint le vôtre. Vous constaterez que nous nous refusons absolument à faire de quelconques distinctions, confessionnelles ou politiques. La dignité d'un homme qui n'est pas respectée, c'est la dignité de tous les hommes qui est mise en cause.

Je vous souhaite donc bonne réception de ce dossier. Si nous venons à Beyrouth nous aurons la possibilité de nous rencontrer. Je m'en réjouis.

Je voudrais, Madame, vous adresser tous mes voeux, au nom de notre Comité pour le plein succès de votre action. Modeste, limité, notre soutien vous est acquis.

Daignez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

Claude Jean Lenoir  
président,

*Claude Lenoir*

19860307-0001b-12

COMITE GENEVOIS POUR LA LIBERATION DES PERSONNES DISPARUES AU LIBAN

Case postale 240 - 1219 LE LIGNON - GENEVE - SUISSE - tél. (022) 96.72.11

Genève, Mars 1986

Mesdames, Messieurs,

En 1985, Monsieur Melhem Maalouf, chrétien libanais saisissait les différentes instances internationales du tragique problème posé par la disparition de milliers de personnes, prises en otages par des groupes armés qui entretiennent, au Liban, une guerre depuis des années.

M. Maalouf était lui-même directement concerné, son frère, médecin ayant été enlevé une année auparavant. Cependant, sa démarche dépassait le cadre de sa propre famille : il voulait alerter l'opinion mondiale pour susciter des interventions contre cette atteinte aux droits élémentaires de l'Homme, ceci, quelque soit l'appartenance politique ou religieuse des personnes prises en otage.

A la suite de la démarche de M. Maalouf et sur l'initiative de Monsieur Claude-Adrien Zoller, secrétaire romand de Pax Christi, et du Pasteur Claude-Jean Lenoir, un Comité provisoire pour la libération des personnes "disparues" au Liban lançait à Genève une campagne de presse et de signatures autour d'un "appel" qui fut très largement soutenue.

En septembre 1985, le Comité devenait permanent sous la présidence du Pasteur Lenoir et des vice-présidents, MM. C.A. Zoller et J. Constant, médecin psychiatre.

De nombreux contacts ont été pris et le sont encore avec les ambassadeurs, chefs de missions des pays concernés par ce drame. Le Conseil d'Etat genevois, en la personne de son Président et de nombreux Conseillers de l'Etat Genevois, mais aussi Fédéraux, soutiennent notre action, de même que le Département d'Etat fédéral aux Affaires étrangères.

Notre Comité est également en liaison permanente avec l'office des Nations Unies (ONU) et particulièrement le Département chargé des "Droits de l'Homme", avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - (Direction de la Santé Mentale), Le Bureau International du Travail (BIT) etc.

Reconnu déjà de facto, comme organisation non gouvernementale (O.N.G.), notre Comité présentera, lors de la session de l'O.N.U. à New York, en 1987, une demande de reconnaissance officielle.

Enfin et surtout, des liens se sont créés avec des personnalités libanaises, sunnites, chiites, maronnites, orthodoxes, protestantes, catholiques romaines, etc. Le Comité réunit lui-même des personnalités de confessions religieuses, d'options politiques, voire de nationalités diverses témoignant ainsi de sa volonté d'agir dans un esprit oecuménique au sens le plus large du terme.

Notre action, rappelons-le, tend à faciliter le dialogue entre les différentes communautés en présence et surtout à faire libérer les otages détenus souvent depuis des mois, quelques soient les groupes qui les détiennent.

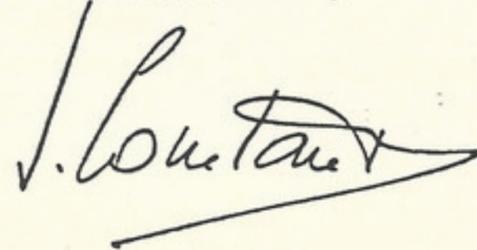
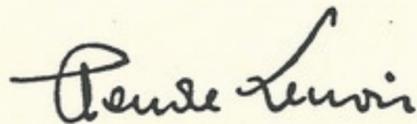
Pour limitée qu'elle puisse paraître, notre action témoigne de notre espérance de voir un jour le Liban redevenir cette terre de paix, de respect, d'amitié parce que des hommes et des femmes auront su reconnaître dans leurs différences une richesse inestimable. Savoir qu'en Suisse, d'autres hommes, d'autres femmes se préoccupent du sort des

victimes de cette guerre au Liban est, nous en sommes convaincus, forts des témoignages déjà reçus, facteur d'encouragement et d'espoir.

Certains de votre appui et en vous en remerciant, soyez assurés de nos sentiments dévoués.

Claude Jean Lenoir  
Président,

James Constant  
Vice-Président,



P.S. A ce jour nous possédons les noms de plus de trois-cents personnes "disparues" en faveur desquelles nous espérons pouvoir intervenir pour les faire libérer.

MEMBRES DU COMITE PERMANENT :

Président : Claude Jean Lenoir, pasteur,

Vice-présidents : Claude Adrien Zoller, secrétaire de Pax Christi,  
James Constant, médecin psychiatre,

Secrétaire : Zili Gossauer, h.e.c.

Membres : Jacqueline Bereinstein-Wavre, Députée au Grand Conseil,  
Didar Fawzi, Georges Cardinaux, Député au Grand Conseil,  
Michel Demartin, ingénieur, Claude Felder, directeur informa-  
tique, Jean Eracle, Conservateur au Musée d'Ethnographie de  
Genève, Jean Pierre van Loon, avocat, Genève.

Comité Genevois pour la Libération des Personnes Disparues au Liban  
Case postale 240 - 1214 Le Lignon - Genève, CCP 12.710.00  
Banque Hypothécaire du Canton de Genève, cpte No 6.528.181.

# Pour la libération de toutes les personnes disparues au Liban

Le Comité genevois pour la libération des personnes disparues au Liban et la Paroisse protestante du Lignon avaient invité, le 27 octobre dernier, M. Fawzi Dag-  
Procureur général de la République libanaise, et Mme Dag-  
et le pasteur Salim Sahiouny,  
secrétaire général du Synode national évangélique de Syrie et du Liban. Ces deux personnalités sont en mission en Europe, dans le cadre du Département missionnaire romand. Des échos de leurs déclarations ont été publiés dans notre numéro de décembre.

De nombreux et fructueux échanges purent avoir lieu entre les hôtes libanais et les représentants du Comité (avec notamment le Dr James Constant et le pasteur Lenoir; Mme Didar Fawzi, Consul de France, M. Paul Atti, représentant M. Boyer, Consul général de France à Genève et Lausanne; M. Niilus, du Conseil des Eglises du Moyen-Orient et le sénateur français M. André-Réville).

Des projets d'actions concrètes ont été envisagés. Des démarches ont été entreprises en faveur d'un nombre de notre Comité, M. Ghaleb Maalouf, de retour au Liban et dont le frère médecin a été enlevé. Nous sommes sans nouvelles de lui depuis le mois de mai.

*Voilà notre but: permettre d'établir des dialogues entre les différentes communautés en présence et surtout faire libérer les innocents pris en otages, détenus depuis des mois, et ceci quel qu'ils soient et quels que soient ceux qui les retiennent.*

C'est aussi, même si notre action peu paraître bien limitée, témoigner de notre espérance de voir un jour le Liban redevenir cette terre de paix entre des hommes et des femmes qui savaient naguère se respecter, s'apprécier, s'aimer à travers leurs différences - richesse inestimable!

Le Comité genevois est devenu maintenant permanent. Présidé par le pasteur Claude J. Lenoir, et les vice-présidents C.A. Zoller, de «Pax Christi» et le Dr James Constant, il regroupe des personnes de confessions religieuses, d'options politiques, voire de nationalités différentes qui toutes témoignent d'un esprit œcuménique, au sens le plus large du terme.

Un Comité d'honneur réunit déjà plusieurs personnalités, dont MM. Jaques Vernet, Conseiller d'Etat, Etienne Sordet, Président du Consistoire de l'Eglise natio-

nale protestante de Genève, Fernand Emonet, vicaire épiscopal de l'Eglise catholique romaine, Mme Berenstein-Wavre, députée, et d'autres encore.

Une première campagne de signatures a déjà réuni de nombreuses personnes, d'origines diverses. *Le Comité a besoin de votre soutien.* Vous pouvez nous aider par *votre soutien moral* en signant notre appel (nous vous le ferons parvenir sur simple demande); par *votre soutien financier* en versant une contribution même modeste.

*Comité genevois pour la libération des personnes disparues au Liban, Case postale 240, 1219 Le Lignon, C.C.P. 12-70.0. Tél. (022) 96 72 11.*

**CL. J. LENOIR,**  
président

COMITE GENEVOIS POUR LA LIBERATION DES PERSONNES DISPARUES AU LIBAN

Case postale 240 - 1219 LE LIGNON - GENEVE - SUISSE - tél. (022) 96.72.11

En 1985, Monsieur Melhem Maalouf, chrétien libanais saisissait les différentes instances internationales du tragique problème posé par la disparition de milliers de personnes, prises en otages par des groupes armés qui entretiennent, au Liban, une guerre depuis des années.

M. Maalouf était lui-même directement concerné, son frère, médecin ayant été enlevé une année auparavant. Cependant, sa démarche dépassait le cadre de sa propre famille : il voulait alerter l'opinion mondiale pour susciter des interventions contre cette atteinte aux droits élémentaires de l'Homme, ceci, quelque soit l'appartenance politique ou religieuse des personnes prises en otage.

A la suite de la démarche de M. Maalouf et sur l'initiative de Monsieur Claude-Adrien Zoller, secrétaire romand de Pax Christi, et du Pasteur Claude-Jean Lenoir, un Comité provisoire pour la libération des personnes "disparues" au Liban lançait à Genève une campagne de presse et de signatures autour d'un "appel" qui fut très largement soutenue.

En septembre 1985, le Comité devenait permanent sous la présidence du Pasteur Lenoir et des vice-présidents, MM. C.A. Zoller et J. Constant, médecin psychiatre.

De nombreux contacts ont été pris et le sont encore avec les ambassadeurs, chefs de missions des pays concernés par ce drame. Le Conseil d'Etat genevois, en la personne de son Président et de nombreux Conseillers de l'Etat Genevois, mais aussi Fédéraux, soutiennent notre action, de même que le Département d'Etat fédéral aux Affaires étrangères.

Notre Comité est également en liaison permanente avec l'office des Nations Unies (ONU) et particulièrement le Département chargé des "Droits de l'Homme", avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - (Direction de la Santé Mentale), Le Bureau International du Travail (BIT) etc.

Reconnu déjà de facto, comme organisation non gouvernementale (O.N.G.), notre Comité présentera, lors de la session de l'O.N.U. à New York, en 1987, une demande de reconnaissance officielle.

Enfin et surtout, des liens se sont créés avec des personnalités libanaises, sunnites, chiites, maronnites, orthodoxes, protestantes, catholiques romaines, etc. Le Comité réunit lui-même des personnalités de confessions religieuses, d'options politiques, voire de nationalités diverses témoignant ainsi de sa volonté d'agir dans un esprit oecuménique au sens le plus large du terme.

Notre action, rappelons-le, tend à faciliter le dialogue entre les différentes communautés en présence et surtout à faire libérer les otages détenus souvent depuis des mois, quelques soient les groupes qui les détiennent.

Pour limitée qu'elle puisse paraître, notre action témoigne de notre espérance de voir un jour le Liban redevenir cette terre de paix, de respect d'amitié parce que des hommes et des femmes auront su reconnaître dans leurs différences une richesse inestimable. Savoir qu'en Suisse, d'autres hommes, d'autres femmes se préoccupent du sort des

victimes de cette guerre au Liban est, nous en sommes convaincus, forts des témoignages déjà reçus, facteur d'encouragement et d'espoir.

MEMBRES DU COMITE PERMANENT :

Président : Claude Jean Lenoir, pasteur.

Vice-présidents : Claude Adrien Zoller, secrétaire de Pax Christi,  
James Constant, médecin psychiatre,

Secrétaire : Zili Gossauer, h.e.c.

Membres : Jacqueline Berenstein-Wavre, Députée au Grand Conseil  
Didar Fawzy, Georges Cardinaux, Député au Grand Conseil,  
Michel Demartin, ingénieur, Claude Felder, directeur informa-  
tique, Jean Eracle, Conservateur au Musée d'Ethnographie de  
Genève, Jean-Pierre van Loon, avocat, Genève.

1986 03 07 - 00019 - r

COMITE GENEVOIS POUR LA LIBERATION DES PERSONNES "DISPARUES" AU LIBAN

Case postale 240 - 1219 Le Lignon - Genève - tél. 96.72.11

CCP 12-710.O.

MEMBRES DU COMITE PERMANENT :

- Président : - Claude-Jean LENOIR, Pasteur  
Centre protestant, 1219 Le Lignon / Genève
- Vice-présidents : - Claude-Adrien ZOLLER, secrétaire Pax Christi  
8, ch. Désiré., 1203 Genève
- James CONSTANT, médecin-psychiatre  
6, rue René Naudin, 74100 Annemasse / France
- Secrétaire : - Zili GOSSAUER (H.E.C.)  
10, Av. du Lignon, Le Lignon / Genève
- Membres : - Jacqueline BERENSTEIN-WAVRE, Députée au Grand Conseil  
36, av. Krieg, 1208 Genève
- Didar FAWZY  
Résidence Moillebeau, 54, rue Moillebeau, 1209 Genève.
- Georges CARDINAUX, Député au Grand Conseil,  
43, ch. de l'Esplanade, 1214 Vernier / Genève
- Michel DEMARTIN, ingénieur  
4, av. du Lignon, 1219 Le Lignon / Genève
- Claude FELDER, directeur informatique  
9, ch. des Troenes, 1213 Petit Lancy / Genève
- Jean ERACLE, Conservateur du Département "Asie" du Musée  
d'Ethnographie de Genève,  
de l'Ordre bouddhique Jodo Shinshu.
- Jean-Pierre van LOON, Avocat, Genève.  
II, rue Ferdinand Hodler - 1207 - GENEVE.
- Associés : - Nouredine AMDOUNY, correspondant de presse  
40, rue de Lausanne, Genève
- Léopoldo NIILUS  
The Middle East Concil of Churches  
Ecumenical Center, 150, route de Ferney, 1211 GENEVE 20
- Conseillers : - Madame Nahla HAIDAR  
4-6, chemin du Midi, 1260 NYON / Vaud
- M. Lennox BOURNE  
2, chemin des Garettes, 1295 Mies / Vaud

COMITE GENEVOIS POUR LA LIBERATION DES PERSONNES "DISPARUES" AU LIBANLETTRE OUVERTE

Dans le conflit libanais, les bombardements d'objectifs civils, les attentats, massacres et déplacements forcés ont particulièrement affecté la population civile non combattante. Une question douloureuse et délicate est celle des personnes enlevées et dont on est sans nouvelles. Il y a en effet au Liban des milliers de disparus.

Des comités de parents des disparus se sont constitués au Liban. Ces parents désirent obtenir informations et explications sur le sort de leurs proches. Leur action se veut non partisane.

En écho à ces comités de parents de disparus s'est constitué le "Comité genevois pour la libération des personnes "disparues" au Liban". Le Comité regroupe des personnes et organismes d'horizons politiques et confessionnels différents. Il est ouvert à toutes les personnes et organisations politiques, syndicales, religieuses, etc., qui désirent oeuvrer en faveur de la libération de toutes les personnes disparues au Liban, quelle que soit leur appartenance confessionnelle, politique et ethnique. Ce "Comité genevois" veut informer l'opinion publique de cette situation dramatique. Il désire aussi s'adresser à toutes les parties en présence afin de les exhorter à respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme, notamment le non-recours aux arrestations, détentions et exécutions arbitraires.

ge/ Fév. 85.

19860807-0001i-7

RADIO SUISSE INTERNATIONALE

LUNDI 28 OCTOBRE 1985

ENTRETIEN DIFFUSE,

DIRIGE PAR M. Nouredine AMOUNI,

AVEC M. Fawzi DAGHER, Procureur général militaire de la  
République libanaise,

M. Salim SAHOUNY,

Secrétaire général du Synode National Evangélique  
de Syrie et du Liban, Président du Conseil suprême  
de la Communauté Evangélique de Syrie et du Liban,

M. Claude Jean LENOIR, pasteur de l'Eglise National  
Protestante de Genève, Président du "Comité genevois pour  
la libération des personnes "disparues" au Liban",

M. James CONSTANT, médecin-psychiatre, vice-Président  
du "Comité genevois pour la libération des personnes  
"disparues" au Liban.

19860307-0001j-r

ENVOI : à tous les Ministres de l'Eglise  
Nationale Protestante de Genève.

NOV. 85

POUR LA LIBERATION DE TOUTES LES PERSONNES "DISPARUES" AU LIBAN !

Le Comité genevois pour la libération des personnes "disparues" au Liban, et la Paroisse protestante du Lignon,

avaient invité, le 27 octobre dernier, M. Fawzi Dagher, Procureur général de la République Libanaise et Mme Dagher, et le Pasteur Salim Sahiouny, Secrétaire général du Synode National Evangélique de Syrie et du Liban. Ces deux personnalités étaient en mission en Europe dans le cadre du Département Missionnaire Romand.

De nombreux et fructueux échanges purent ainsi avoir lieu entre les hôtes libanais et les représentants du Comité, avec notamment le Pasteur Lenoir, le Docteur James Constant, Mme Didar Fawzi et avec le Consul de France, M. Paul Santi, représentant M. Boyer, Consul général de France à Genève et Lausanne, M. Niilus, du Conseil des Eglises du Moyen-Orient et le Sénateur français M. Durand-Réville.

Des projets d'actions concrets ont été envisagés. Des démarches seront entreprises au sujet d'un membre de notre Comité, M. Melhem Maalouf, de retour au Liban et dont le frère médecin avait été enlevé, et dont nous sommes sans nouvelles depuis le mois d'avril.

Notre but : permettre d'établir des dialogues entre les différentes communautés en présence et surtout faire libérer les innocents pris en otages, détenus souvent depuis des mois, et ceci quels qu'ils soient et quels que soient ceux qui les détiennent. C'est aussi, même si notre action peut apparaître bien limitée, témoigner de notre espérance, de voir un jour le Liban redevenir cette terre de paix entre des hommes et des femmes qui savaient se respecter, s'apprécier, s'aimer à travers leurs différences, richesse inestimable !

Le Comité genevois pour la libération des personnes "disparues" au Liban s'est constitué en Comité permanent. Présidé par le Pasteur Claude J. Lenoir; M. C.A. Zoller, de "Pax Christi" et le Dr. James Constant étant vice-présidents. Il regroupe des personnes de confessions religieuses, d'options politiques, voire de nationalités qui témoignent de la volonté du Comité d'un esprit oecuménique, au sens le plus large du terme.

Un Comité d'honneur réunit déjà plusieurs personnalités, dont M. Jacques Vernet, Conseiller d'Etat, Etienne Sordet, Président du Consistoire de l'Eglise Nationale Protestante de Genève, Fernand Emonet, vicaire épiscopal de l'Eglise catholique romaine, Mme Berenstein-Wavre, député, etc.

Une première campagne de signatures avait réunis de nombreuses personnes de toutes origines. Le Comité a besoin de votre soutien. Vous pouvez nous aider : par votre soutien moral en signant notre appel, que nous vous ferons parvenir sur simple demande - par votre soutien financier - par une contribution, même modeste. Comité Genevois pour la Libération des personnes "disparues" au Liban, Case postale 240, 1219 Le Lignon, CCP ~~1219~~. Tél. 96.72.11.

12.710.0

### Pour la libération de toutes les personnes « disparues » au Liban!

Le Comité genevois pour la libération des personnes « disparues » au Liban, et la Croix protestante du Lignon avaient invité, le 27 octobre dernier, M. Fawzi Dagher, procureur général de la République libanaise et Mme Dagher, et le pasteur Salim Sahiouny, secrétaire général du Synode national évangélique de Syrie du Liban. Ces deux personnalités étaient en mission en Europe dans le cadre du Département missionnaire de Genève.

De nombreux et fructueux échanges ont ainsi eu lieu entre les hôtes libanais et les représentants du comité (...). Des projets d'actions concrètes ont été envisagés. Des démarches seront entreprises au sujet d'un membre de notre comité, Melhem Maalouf, de retour au Liban, dont le frère médecin avait été enlevé, et dont nous sommes sans nouvelles depuis plusieurs mois d'avril.

**Notre but:** permettre d'établir des dialogues entre les différentes communautés en présence et surtout faire libérer les innocents pris en otages, détenus souvent depuis des mois, et ceci quels qu'ils soient et quels que soient ceux qui les retiennent.

Le comité genevois pour la libération des personnes « disparues » au Liban s'est constitué en comité permanent. Présidé par le pasteur Claude J. Lenoir; M. C.-A. Zoller, de « Pax Christi » et le Dr James Constant étant vice-présidents. Il regroupe des personnes de confessions religieuses, d'options politiques, voire de nationalités qui témoignent de la volonté du comité d'un esprit œcuménique, au sens le plus large du terme (...).

Une première campagne de signatures avait réuni de nombreuses personnes de toutes origines. **Le comité a besoin de votre soutien.** Vous pouvez nous aider par votre soutien moral en signant notre appel, que nous vous ferons parvenir sur simple demande — par votre soutien financier — par une contribution, même modeste. **Comité genevois pour la libération**

des personnes « disparues » au Liban, case postale 240, 1219 Le Lignon; CCP 12.70.0, tél. 96 72 11.

(Com.)

### VO des lecteurs

#### Une profonde détresse

Je vous écris au sujet de ma situation personnelle. Actuellement je suis sans ressources, sans logement et sans argent à la suite d'un problème de santé. Mon assurance a déposé mon dossier à sa direction depuis un mois et je ne touche aucune indemnité.

Je suis arrivé en Suisse en 1977 et trouve difficilement chaque année un emploi en tant que saisonnier, mais mon grand défaut est de dire ouvertement ce que je pense au sujet des conditions de travail et de salaire de certaines entreprises et en Suisse ce procédé n'est pas accepté.

En ce moment je suis en arrêt de travail depuis le 19 septembre. Après une entrée d'urgence à l'Hôpital cantonal j'ai été envoyé de force à la clinique psychiatrique de Bel-Air! Sur place j'ai demandé plusieurs fois à voir une assistante sociale, ce qui m'a toujours été refusé.

J'aimerais savoir ce qui est le mieux: être ouvrier italien ou réfugié politique à la charge de l'Etat?

Actuellement je me sens en profonde détresse morale à la suite de tous ces ennuis. Est-ce que quelqu'un peut m'aider? Après ces démarches je risque l'expulsion de la Suisse.

O.P.

(Il va sans dire que la VO possède le nom et l'adresse de ce travailleur et lui transmettra toute offre d'aide).

# Pharmacie

ANDRE BICHSEL  
Place du Marché 1 — CAROUGE  
Téléphone 42 00 44

Département de l'instruction publique — SERVICE DES LOISIRS DE LA JEUNESSE

## CENTRES DE VACANCES NOËL - NOUVEL AN 1985-1986

Atinage et artisanat	LEYSIN (Les Cabris)	(25 places)	1 <sup>er</sup> au 5 janvier	2°-3°-4°-5°-6°
ski et/ou ski de fond	LA SAGE	(25 places)	26 décembre au 3 janvier	2°-3°-4°-5°
	LES DIABLERETS (Chalet Suisse)	(24 places)	26 au 31 décembre	2°-3°-4°
	OVRONNAZ (Les Oisillons)	(25 places)	26 décembre au 3 janvier	3°-4°-5°-6°
ski de fond et de randonnée	SAINT-CERGUE (Clos des Sapins)	(26 places)	26 décembre au 3 janvier	3°-4°-5°-6°-7°
	MONTANA (Le Carola)	(25 places)	26 décembre au 3 janvier	4°-5°-6°
	ANZÈRE (Le Chamossaire)	(30 places)	2 au 5 janvier	4°-5°-6°
	MORGINS (Bois-Gentil)	(25 places)	26 décembre au 3 janvier	4°-5°-6°
avancés)	PLANACHAUX (Collège Moderne)	(24 places)	26 au 31 décembre	CO

enseignements et inscriptions: SERVICE DES LOISIRS DE LA JEUNESSE, 7, rue des Granges - 2<sup>e</sup> étage de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, par téléphone 27 33 30 ou 27 33 31.

### CAMPS JEUNESSE & SPORT

Camp de ski à Anzère (Valais) du 26 au 31 décembre 1985  
(Ski-Club de l'Espérance) pour jeunes gens nés de 1966 à 1971 (14-20 ans)  
inscriptions: J. + S., 7, rue des Granges, tél. 27 22 97 ou M. A. Pittet, 30, rue du Nant, tél. 36 96 02.

Camp de ski à Bepalp (Valais) du 26 au 31 décembre 1985  
(Ski-Club de Meyrin) pour jeunes dès 8 ans.  
inscriptions: Mikadosports et Mermosports à Meyrin.

Le conseiller d'Etat  
André CHAVANNE

1986 e307-00012-r

COMITE GENEVOIS POUR LA LIBERATION DES PERSONNES "DISPARUES" AU LIBAN

APPEL pour la libération des personnes "disparues" au Liban.

SIGNATAIRES :

ADOSSAMA Pierre, Chef de Département, BIT.  
ALBERT Christine.  
BABEL Henry, Pasteur, Genève  
BAEHLER Serge, rédacteur  
BAILLAT Andrée, Prés. Commission Nat. Suisse "Justice et Paix", Delémont  
BALLANTYNE Edith, Ligue int. de Femmes pour la Paix et la Liberté  
BARBIER Antje  
BAUD Marc-André, Conseiller municipal Ville de Genève  
BAUER-LAGIER Monique, Conseillère aux Etats  
BERENSTEIN-WAVRE Jacqueline, Députée au Grand Conseil, membre du Comité  
BIANCHI-SEGOND Anne-Marie, prof. Arts Décoratifs  
BLANC Paul  
BLANC Henriette  
BOGET Marie-Thérèse  
BOSSY Jean-Pierre, Député  
BOURNE Lennox, Fonctionnaire international  
BRUNNER Christiane, avocate, présidente V.P.O.D.  
BURKI, journaliste  
BURNAND Eliane  
BURNAND Jacqueline, Conseillère municipale Ville de Genève  
BUSS Théo, Attaché de Presse Conseil Oecuménique des Eglises  
CAMPICHE Dora  
CARDINAUX Georges, Député au Grand Conseil, membre du Comité  
CHICHERIO Giovanni (Ligue Ch-Droits de l'Homme)  
CHRISTINAT Amelia, Conseillère Nationale, Genève  
CONSTANT James, <sup>médecin</sup> psychiatre, vice-président du Comité  
COUTAU Gilbert, Conseiller National  
DA GRACA RODRIGUEZ Maria, A.D.B.(Assoc.delle Donne Brasiliene e Italiene, Roma-Italie)  
de CROUSAZ Yseut  
DANIELIAN Célestine  
DEMARTIN Michel, ingénieur  
DRAME Irène  
DROIN Jean-Marc, pasteur, ancien secrétaire gén. Eglise Nat. Protestante Genève  
DUBAL Rosette, Centrale sanitaire suisse  
DUBOIS Maryse

Comité Genevois pour la Libération des Personnes Disparues au Liban 2/  
 DUCARROZ Claude, Abbé, Aumônier romand Pax Christi, Lausanne  
 DUFRESNE Pierre, journaliste, Genève  
 DUPONT Emile, ancien président du Conseil d'Etat  
 DURAES Cosette  
 EMERY Marguerite  
 EMONET Fernand, Abbé, Vicaire épiscopal, membre du Comité d'honneur  
 EPARS Marcelle, Femmes pour la Paix, Genève  
 ERACLE Jean, Conserv. Dept."Asie", Musée Ethnographie, Genève, Membre Comité  
 EXCOFFIER Jacqueline  
 EXTERMANN Laurent, Conseiller municipal  
 FALLET Marcel, président du Conseil exécutif de l'ENPG.  
 FAWZY Didar, sociologue, Membre du Comité  
 FELDER Claude, Directeur informatique, membre du Comité  
 FELDER Rolande  
 FILLET Jean, pasteur  
 FOELLIKER André, directeur d'imprimerie  
 FONTANET Guy, ancien Conseiller d'Etat  
 GACHET André, Président romand Pax Christi, Fribourg,  
 GAGLIARDI Raoul, fonctionnaire international,  
 GALLAY Françoise, médecin  
 GASPARD Armand  
 GENECAUD Jean-Claude, Conseiller municipal, Ville de Genève  
 GEORGE Pierre-Ch. Conseiller municipal, Ville de Genève  
 GILLET Jacqueline, Présidente du Conseil exéc. de l'Eglise cath. romaine, ancienne députée  
 GOSSAUER Zilli, membre du Comité  
 GRAVES Charles, Dr. théologien, Genève  
 GREUZET Rosemarie, secrétaire  
 GROBET Christian, Président du Conseil d'Etat  
 GROBET-SECRETAN Pearl  
 HAFNER Pius, Président de l'ACAT-Suisse, Berne  
 HAIDAR Nahla, fonctionnaire internationale  
 HAMMERLI Jacques, Conseiller municipal, Ville de Genève  
 HERREN Anne-Claude, enseignante  
 HOFSTETTER Marthe, Conseillère munic. Veyrier, membre Conseil exéc. Eglise catholique romaine  
 HOULMANN Jean, pasteur  
 JANNET Bernard (P.D.C.)  
 JATON Marcel, pasteur, La Sarraz  
 JOMINI Roger, président de banque  
 JUON Roman, Conseiller municipal, Ville de Genève  
 Père E. Jean de la Croix KAELIN, enseignant Université catholique Fribourg

19860307-0001n-2  
Comité Genevois pour la Libération des Personnes Disparues au Liban 3/

LABARTHE Olivier, Modérateur de la Compagnie des Pasteurs  
LENOIR Claude-Jean, pasteur, vice-prés. Union Protest. libérale, Président du Comité  
VAN LOON Jean-Pierre, avocat, Genève, membre du Comité  
LOUCA Amouar, professeur  
LOUCA Anne-Lise, psychothérapeute  
MAALOUF Melhem  
MANELLI Lisa  
MARGELISCH Françoise  
MARTI Pierre, Conseiller municipal, Ville de Genève  
MERENYI Andréas, informaticien.  
MERENYI Florence  
MERMOD-GASSER Viviane, journaliste  
MOREILLON Olivier, Président du Cercle Libéral  
MOSER Bertile, Association Mémoire pour des hommes libres en Argentine  
NIILUS Leopoldo, Middle East Council of Churches  
NOIR Louis, pasteur  
ODERMATT Thérèse, ancienne députée au Grand Conseil  
PAQUIER Denise  
PARRA Paulo, Dr. psychiatre, Milan-Italie  
PERRAULT Gilles, écrivain  
PETITPIERRE Gilles, Conseiller national, Professeur à l'Université  
PHILIPPIN Anne, assistante médicale  
PILLY Daniel, Conseiller municipal, Ville de Genève  
RAETZ Willy, membre des Jeunesses socialistes  
Dr. RAPIN Ch. Président Suisse-Palestine  
Mme C. REBER-ROCHETTE  
REBUT Louis, prof. Conservatoire populaire, chef d'orchestre  
REICHLEN Félix, Comité Romand Pax Christi, Vevey  
RENFER Rudolf, pasteur (COTMEP, Eglise nat. protestante Genève), Membre du Comité  
REYMOND Pierre, pasteur, vice-président de la Compagnie des Pasteurs  
RIBORDY Monique, membre COTMEC, Genève  
RIQUET Gilles, pasteur, Zurich  
ROBERT-CHARRUE Bernard, journaliste indépendant  
ROD Gérald (Cecotret)  
ROIRON Jacqueline, Ligue suisse Droits de l'Homme, Genève  
de ROUGEMONT Aymone  
ROY-DILL Christiane, Groupe oecuménique St. Antoine-Servette  
RUDAZ Myriam  
RUEGSEGGER Odette  
SAFAR Raymond

19860307-00010-2  
Comité Genevois pour la Libération des Personnes Disparues au Liban 9/

SAILLET Jacques, Abbé, prêtre Genève  
SAVARY Guy, Conseiller municipal, Ville de Genève  
SAYEGH Constantin, Dr. en médecine  
SCHALLER Kathy, institutrice  
SCHELLER Philippe, professeur  
SCHWARZ Yolande  
SCHWENDIMANN Odette  
SORDET Etienne, pasteur, président du Consistoire de l'ENPG. Membre Comité d'Honneur  
STEINER Hulda  
STORNE Franck  
THURLER Edmond  
TRACHSEL Madeleine  
TRAYSER Suzanne  
TREPP Willy, Conseiller municipal, Ville de Genève  
TSCHANTRE Christian, animateur  
VAN DER HEUVEL Christian, pasteur  
VAN TRAPPEN Jean-Marie, pasteur  
VAUCHER Georges, Ligue suisse Droits de l'Homme, Genève  
VERNET Jaques, Conseiller d'Etat, Membre du Comité d'Honneur  
VERNET Frédéric, pasteur  
VIDAL Jacques, ACAT-Genève  
VIDAL Simone, ACAT Genève  
VODOZ O. Député au Grand Conseil  
VON ALLMEN Souad  
VUICHARD Pierre, Abbé  
WEBER Josette, institutrice  
WEBER Jean-Bernard, avocat  
WICKY Nelly, Conseillère municipale, Ville de Genève.  
WIPRACHTIGER Damiana  
ZBINDEN Jacqueline  
ZIEGLER Jean, professeur  
ZIEGLER Marco, avocat  
ZOLLER Adrien-Claude, Secrét. romand de Pax Christi, vice-président du Comité  
ZURN J.P. pasteur (C.U.P.)  
ASSOCIATION MEMOIRE pour des hommes libres en Argentine  
UNION PROTESTANTE LIBERALE, Genève  
LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME- SECTION SUISSE,  
représentée par Monsieur Homy MEYKADEH. (L.I.C.R.A.).  
COMITATO ITALIANO DEI DIRITTI UMANI (C.I.D.U.) Milan, Italie  
COMMISSION INTERNATIONALE DE LA SANTE (CINPROS) Genève

- 19860307-0001p-12

Comité Genevois pour la Libération des Personnes Disparues au Liban 5/

FEMMES POUR LA PAIX, Genève

GROUPES DE JEUNES DE LA PAROISSE PROTESTANTE DU LIGNON.GENEVE :

ECABERT Marie-Laure, 16 ans - RAMSEYER André, 16 ans - MINOCCHERI Marco,  
18 ans - MINOCCHERI Jean-Paul, 15 ans - INNOCENZI Marion, 16 ans - CORAY Michel,  
16 ans - BACHMANN Dominique, 15 ans - BAER Serge, 16 ans - FURRER Pascal, 16 ans  
- TREFZER Nicole, 16 ans - MARET Valérie, 18 ans - WICHT Laurent, 16 ans - COTTING  
David, 16 ans - RABOUD Didier, 17 ans - RABOUD Philippe, 15 ans - RUEGSEGGER Giles,  
16 ans.

Mercredi 23 octobre 1985

**L** **RIBUNE**  
**DE GENEVE**

**En bref**

**Présence libanaise**  
**au Lignon**

Invités par le « Comité genevois pour la libération des personnes disparues au Liban », et sous l'égide du Département missionnaire protestant romand et du Département témoignage et solidarité de l'Eglise nationale protestante de Genève, M. Fawzi Dager, procureur général de la République libanaise, et le pasteur Salim Sahiouny, secrétaire général du Synode de l'Eglise protestante évangélique de Syrie et du Liban, actuellement en mission en Europe, participeront dès 9 h 30, dimanche 27 octobre, au culte célébré au Centre communautaire protestant du Lignon. Ils répondront ensuite, au cours de la réception qui suivra, aux questions de tous ceux qui se sentent concernés par le drame que connaît le Liban.

VIE PROTESTANTE  
25.10.85

79. 25.10.85

**INVITÉS LIBANAIS  
AU LIGNON**

Dimanche 27 octobre, au Centre communautaire protestant du Lignon, dès 9 h.30, M. Fawzi Dager, procureur général de la République libanaise, et le pasteur Salim Sahiouny, secrétaire générale du Synode de l'Eglise protestante évangélique de Syrie et du Liban, actuellement en mission en Europe, participeront au culte et répondront ensuite, au cours de la réception qui suivra, aux questions de tous ceux qui se sentent concernés par le drame que connaît le Liban.

Ces deux personnalités ont été invitées par le «Comité genevois pour la libération des personnes disparues au Liban», et sous l'égide du Département missionnaire protestant romand et du Département Témoignage et solidarité.

Comité pour la libération des personnes disparues au Liban. - Le comité permanent a été formé: président: C.J. Lenoir; vice-présidents: C.A. Zoller, Pax Christi, J. Constant, méd. psych.; secrétaire: Z. Gossauer. Renseignements: case postale 240 - 1219 Le Lignon.

Dimanche 27 octobre, nous aurons le plaisir d'accueillir au culte le président du Synode de l'Eglise protestante de Syrie et du Liban, ainsi que le procureur général du Liban.

« LA VIE PROTESTANTE »

25.10.1985

Genève, le 21 octobre 1985



SECRETARIAT

Avis aux ministres No 85/21 (aux ministres des paroisses seulement)

- Vous trouverez sous ce pli une lettre de Mme Fatio, M. Sordet et Nerfin, concernant la discussion sur le catéchuménat, lors de la prochaine session du Consistoire.

- Nous vous envoyons également une documentation concernant la Journée "PORTES OUVERTES", au Palais des Nations, le dimanche 27 octobre, à l'occasion du 40e anniversaire de l'ONU.

- Le pasteur Claude Lenoir nous prie de vous transmettre l'information suivante :

"Dimanche 27 octobre à 9 h. 30, au Centre protestant du Lignon, il sera possible de rencontrer le pasteur Salim SAHOUNY, secrétaire général du Synode de l'Eglise protestante de Syrie et du Liban et Monsieur Fawzy Dager, procureur général du Liban. Ces personnalités participeront au culte et il sera possible d'avoir des entretiens avec elles, au cours de l'après-culte, et de leur témoigner de notre solidarité dans les épreuves que traverse le Liban.

- Merci de transmettre ces deux dernières informations, le mieux possible, aux membres de votre paroisse.

216/10-85/MG

---

## Appel pour la libération des personnes «disparues» au Liban

Dans le conflit libanais, les bombardements d'objectifs civils, les attentats, massacres et déplacements forcés ont particulièrement affecté la population civile non combattante. Une question douloureuse et délicate est celle des personnes enlevées et dont on est sans nouvelles. Il y a en effet au Liban des milliers de disparus.

Des comités de parents des disparus se sont constitués au Liban. Ces parents désirent obtenir informations et explications sur le sort de leurs proches. Leur action se veut non partisane.

En écho à ces comités de parents de disparus s'est constitué le «Comité genevois pour la libération des personnes «disparues» au Liban». Le comité regroupe des personnes et organismes d'horizons politiques et confessionnels différents. Il est

ouvert à toutes les personnes et organisations politiques, syndicales, religieuses, etc., qui désirent œuvrer en faveur de la libération de toutes les personnes disparues au Liban, quelle que soit leur appartenance confessionnelle, politique et ethnique.

Ce «Comité genevois» veut informer l'opinion publique de cette situation dramatique. Il désire aussi s'adresser à toutes les parties en présence afin de les exhorter à respecter les principes fondamentaux des Droits de l'homme, notamment le non-recours aux arrestations, détentions et exécutions arbitraires.

Plus d'une centaine de personnes et d'organisations ont déjà signé cet appel. On peut encore le faire. Une adresse: Comité genevois pour la libération des personnes «disparues» au Liban, case postale 240, 1219 Le Lignon, c.c.p. 12-710-0.

---

LA SUISSE  
MERCREDI  
24 AVRIL 1935 J.C.

Comité genevois

## Pour les « disparus » du Liban

Un comité genevois pour la libération des personnes « disparues » au Liban vient de se constituer. Dans son appel, cette organisation rappelle que « dans le conflit libanais, les bombardements d'objectifs civils, les attentats, massacres et déplacements for-

cés ont particulièrement affecté la population civile non combattante. Une question douloureuse et délicate est celle des personnes enlevées et dont on est sans nouvelles. Il y a en effet, au Liban, des milliers de disparus ».

Ce comité regroupe des personnes et organismes d'horizons politiques et confessionnels différents. Il est ouvert à toutes les personnes et organisations politiques, syndicales et religieuses, qui désirent œuvrer en faveur de la libération de toutes les personnes disparues dans ce pays. Pour tous renseignements, s'adresser au « Comité genevois pour la libération des personnes « disparues » au Liban », case postale 240, 1219 Le Lignon, c.c.p. 12-710-0. ■

19860307-000125-2

LA VIE PROTESTANTE

11 Mars 1985

Comité pour la libération des « disparus » au Liban. — M. M. Melhem, dont le frère médecin est porté disparu depuis des mois, membre de la paroisse, avait pris contact notamment avec le pasteur Lenoir et M. Claude-Adrien Zoller, secrétaire romand de « Pax Christi ». MM. Zoller et Lenoir prirent alors l'initiative de réunir des hommes et des femmes de tous horizons politiques et confessionnels dans le but de rendre témoignage de dialogues possibles et d'action commune lorsqu'il s'agit du droit élémentaire à la dignité de chaque homme. C'est ainsi que s'est créé un *Comité pour la libération des « disparus » au Liban*, dont le but est d'attirer l'attention internationale sur un problème qui touche des milliers de personnes — sans distinction de confessions, d'opinions politiques. Toute personne peut se joindre à cette action.

Un Libanais alerte les Genevois et l'ONU

## «Beaucoup de disparitions dans mon pays!»

Liban a connu tant de malheurs que certains de ceux-ci ont complètement échappé à l'attention de l'opinion publique. Parmi ces fléaux, les disparitions. Eh bien, comme en Argentine naguère, comme au Guatemala et ailleurs d'habitude, un homme est à Genève, ces jours, qui s'efforce de sensibiliser la population et les organisations internationales à cette question. C'est M. Maalouf Mehlem, qui est membre du Comité de parents de personnes disparues au Liban.

Comment, seule la pression de l'opinion publique internationale peut mettre fin aux atteintes aux droits élémentaires de l'homme. En l'occurrence, cette pression devrait s'exercer sur les Gouvernements libanais, syrien et irakien.

Comment ces disparitions se produisent-elles?

Les milices des trois principaux courants libanais, soit les Forces armées libanaises (chrétiens), le Parti socialiste libanais (druzes) ainsi que les milices Amal (musulmans) arrêtent des personnes ou des automobilistes, leur prennent leurs pièces d'identité et les gardent en otage quand ils ne sont pas tués sur le champ. Leur objectif est de contrôler les diverses communautés religieuses afin de pouvoir les garder sous contrôle, en des zones bien déterminées dans la Bekaa et dans Beyrouth Amal, dans la montagne, pour les

Druzes, les socialistes progressistes et les phalangistes.

Ce n'est pas moins de 5000 disparitions qu'il faut ainsi compter après ces enlèvements, affirme M. Mehlem, qui réclame la libération de tous les otages, quelle que soit leur appartenance politique ou religieuse.

Ne craignez-vous pas que vos dénonciations et revendications ne soient pas du goût de tout le monde et d'avoir des ennemis lors de votre retour au Liban?

Mon frère est disparu depuis 23 mois. Je ne dois pas avoir peur.

Le Gouvernement libanais, actuel étant composé des leaders des trois communautés, les chances d'une solution au problème des disparus ne sont-elles pas plus grandes qu'auparavant?

Comme hommes de Gouvernement, ils sont d'accord de prendre les mesures nécessaires; mais hélas, comme chefs des milices, ils ne le font pas!

Ne le veulent-ils pas vraiment ou n'en ont-ils pas le pouvoir?

Il n'est pas aisé de répondre à cette question.

A-t-on une idée de la proportion des disparus qui sont encore en vie?

Probablement la plupart. Ils sont dans des camps ou dans des prisons. Certaines personnes enlevées ne sont pas disparues: par exemple, les milices Amal autorisent parfois des visites.

Y a-t-il eu quelques libérations?

Parfois, oui. Par tout petits nombres. Et, le plus souvent, ce sont des échanges.

Malgré ses demandes, le Comité de M. Mehlem n'a pu obtenir jusqu'ici aucune liste de disparus ni le droit de visiter les camps ou locaux où ils sont détenus.

(Propos recueillis par Pierre Dufresne)

25 Avril 1985

## Appel pour la libération des personnes « disparues » au Liban

Dans le conflit libanais, les bombardements d'objectifs civils, les attentats, massacres et déplacements forcés ont particulièrement affecté la population civile non combattante. Une question douloureuse et délicate est celle des personnes enlevées et dont on est sans nouvelles. Il y a, en effet, au Liban des milliers de disparus.

Des comités de parents des disparus se sont constitués au Liban, ces parents désirent obtenir informations et explications sur le sort de leurs proches, leur action se veut non partisane.

En écho à ces comités de parents de disparus s'est constitué le « Comité genevois pour la libération des personnes dis-

parues au Liban ». Le comité regroupe des personnes et organismes d'horizons politiques et confessionnels différents. Il est ouvert à toutes les personnes et organisations politiques, syndicales, religieuses, etc, qui désirent oeuvrer en faveur de la libération de toutes les personnes disparues au Liban, quelle que soit leur appartenance confessionnelle, politique et ethnique. Ce « comité genevois » veut informer l'opinion publique de cette situation dramatique. Il désire aussi s'adresser à toutes les parties en présence, afin de les exhorter à respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme, notamment le non-recours aux arrestations, détentions et exécutions arbitraires.

Le/la soussigné(e) approuve le contenu de cet appel et se déclare disposé(e)

- à ce que son nom soit reproduit lors de la diffusion de cet appel

\* OUI / NON

- à participer financièrement à cette action

\* OUI / NON

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

N° de téléphone: .....

\* Souligner ce qui convient.

Prière d'envoyer ce talon au

« Comité genevois pour la libération des personnes disparues au Liban »  
case postale 240, 1219 Le Lignon, CCP 12-710-0.

# «Disparus» du Liban

## Un appel pour leur libération

«Mon frère est disparu depuis 23 mois. Je ne dois pas avoir peur», déclarait au «Courrier», en décembre 1984, Maalouf Meblem, membre du comité de parents de personnes disparues au Liban («Le Courrier» du 4 décembre). Aujourd'hui, le comité genevois pour la libération des personnes «disparues» au Liban lance un appel et une campagne de récolte de signatures. Voici cet appel.

«Dans le conflit libanais, les bombardements d'objectifs civils, les attentats, massacres et déplacements forcés ont particulièrement affecté la population civile non combattante. Une question douloureuse et délicate est celle des personnes enlevées et dont on est sans nouvelles. Il y a en effet au Liban des milliers de disparus.

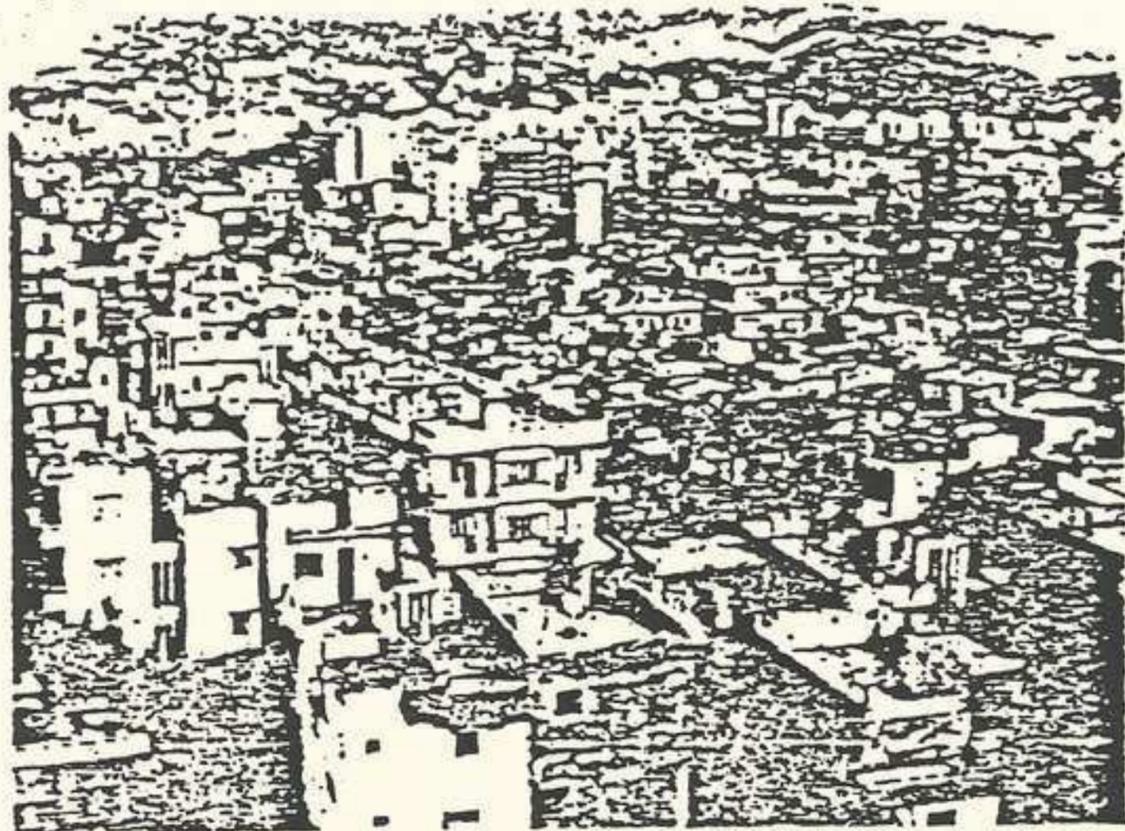
Des comités de parents des disparus se sont constitués au Liban. Ces parents désirent obtenir informations et explications sur le sort de leurs proches. Leur action se veut non partisane.

En écho à ces comités de parents de disparus s'est constitué le «comité genevois pour la libération des personnes «disparues» au Liban». Le comité regroupe des personnes et organismes d'horizons politiques et confessionnels différents. Il est ouvert à toutes les personnes et organisations politiques, syndicales, religieuses, etc., qui désirent œuvrer en faveur de la libération de toutes les personnes disparues au Liban, quelle que soit leur appartenance confessionnelle, politique et ethnique. Ce «comité genevois» veut informer l'opinion publique de cette situation dramatique. Il désire aussi s'adresser à toutes les parties en présence afin de les exhorter à respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme, notamment le non-recours aux arrestations, détentions et exécutions arbitraires.»

Comité genevois pour la libération  
des personnes «disparues»  
au Liban

Mercredi 24 avril 1985

LE  
COURRIER



Beirut (notre photo CICR) et le Liban - Depuis dix ans, la guerre - Et les «disparus».

Appel pour la libération des personnes «disparues» au Liban

## Premiers signataires

Giovanni Chicherio (Ligue CH-droits de l'homme), Madeleine Trachsel, Marguerite Emery, Odette Ruggsegger, Célestine Danielian, Suzanne Trayer, Raoul Gagliardi, Hulda Steiner, Antje Barbier, Jean-Louis Rebut, professeur Conservatoire populaire, Zilli Gossauer, Nahla Haidar, Union protestante libérale, Genève, Pasteur Claude-Jean Lenoir, Meihem Maalouf, Bertile Moser (Ass. Mémoire), Pasteur Rudolf Kenfer (Coimec, Eglise nat. protestante), Bernard Robert-Chamue, journaliste indépendant, Jacqueline Roiron (Ligue CH-DH, sec. Genève), Marc-Thérèse Boget, Christiane Roy-Dill (Groupe œcuménique St-Antoine-Servette), Adnen-Claude Zoller (Pax Christi), Marcelle Epars (Femmes pour la paix), Roger Jomini, président de banque, Georges Vaucher (Ligue CH-DH, sec. Genève), Pasteur Jean-Marc Droin, secrétaire gén. de l'Eglise nat. protestante, Genève, Georges Cardinaux, député au Grand Conseil (Parti libéral genevois), Claude Felder, directeur informatique, Rolande Felder, Florence Merenyi, Andreas Merenyi, informaticien, Michel Demartin, ingénieur, Pasteur J.-P. Zurn (CUP), Simone et Jacques Vidal (ACAT-Genève), Pius Hafner, président de l'ACAT-Suisse, Berne, Andree Bailat, présidente Commission nationale suisse «Justice et Paix» (Delémont), Amelia Christinat, conseillère nationale, Genève, Pierre Dufresne, journaliste, Genève, Pasteur Jean-Houlman, Genève, Abbé Jacques Sallier, prêtre, Genève, Monique Ribordy, membre Coimec, Genève, Marthe Hofstetter, conseillère municipale Veyrier, membre du conseil exécutif Eglise catholique, Mynam Rudaz, J.-Pierre Bossy (Ex-président PS), Monique Bauer-Lagier, conseillère aux Etats, Laurent Extermann, conseiller municipal, Dr Ch. Rapin, président Suisse-Palestine, Anne-Marie Bianchi-Segond, professeur Arts décoratifs, Gilles P. pour pasteur Zurchi, Pierre Adisama

Marcel Jaton, pasteur, La Sarraz, Kathy Schaller, institutrice, Anne Philippin, assistante médicale, Denise Paquier, Marcel Fallet, président du Conseil exécutif de l'ENPG, André Foelliker, directeur d'imprimerie, Jacqueline Excoffier, O. Vodoz, député au Grand Conseil, Pearl Grobet-Secretan, Etienne Sordet, pasteur, président du Consistoire de l'ENPG, «Association mémoire pour des hommes libres en Argentine», Didar Fawzy, Abbé Fernand Emonet, vicaire épiscopal, Anne-Lise Louca, psychothérapeute, Anouar Louca, professeur, Abbé Pierre Vuichard, Nelly Wicky, conseillère municipale, Daniel Pilly, conseiller municipal, Emile Dupont, ancien président du Conseil d'Etat, Thérèse Odermatt, ex-députée Grand Conseil, Jean-Bernard Weber, avocat, Marco Ziegler, avocat, Christiane Brunner, avocate, présidente VPOD, Edmond Thurler, Serge Bachler, rédacteur, Philippe Scheliet, professeur, Bernard Janinet (PDC), Jacqueline Gillet, députée au Grand Conseil, André Gachet, président romand Pax Christi, Fribourg, Abbé Claude Ducarroz, aumônier romand Pax Christi, Lausanne, Félicia Reichien, comité romand Pax Christi, Vevey, Jean Ziegler, professeur, Françoise Gallay, médecin, Rosemarie Greuzet, secrétaire, Josette Weber, institutrice, Maryse Dubois, Anne-Claude Herren, enseignante, Christian Tschantre, animateur, Aymone de Rougemont, Eliane Burnand, Yseult de Crousaz, Odette Schewendimann, Damiana Wiprachtiger, Frank Stome, Christian Grobet, conseiller d'Etat M<sup>me</sup> et MM conseillers municipaux Ville de Genève, Jacqueline Burnand, Roman Juon, Marc-André Baud, Pierre-Ch. George, Jacques Hammerli, Jean-Claude Genecand, Guy Savary, Pierre Marti, Daniel Pilly, Will Ruetz, membre des Jeunesses socialistes.

Contact «Comité genevois pour la libération des personnes «disparues»»

24/4/85